

DÉLIBÉRATION 2026-03 du 19 mai 2026 **relative à la politique d'accès à la plateforme EOS de stockage** **des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation**

La plateforme nationale EOS, élaborée avec la Direction du numérique éducatif, permet un suivi complet de l'évaluation des écoles et des établissements à travers trois modules :

Module 1. Programmation, à destination des référents académiques de l'évaluation pour programmer la liste des écoles et des établissements évalués lors de la prochaine campagne et les équipes d'évaluateurs chargées de leur évaluation.

Module 2. Stockage et suivi de l'évaluation, à destination

- des chefs d'établissement et directeurs d'école (dépôt des rapports d'auto-évaluation, des projets d'école ou d'établissement ou de tout document jugé pertinent, récupération des pré-rapports et des rapports finaux d'évaluation),
- des évaluateurs externes (récupération des rapports d'auto-évaluation, dépôt des pré-rapports et des rapports finaux d'évaluation),
- des référents académiques de l'évaluation (suivi de la campagne).

Module 3. Exploitation des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation, notamment à des fins d'analyse thématique.

La présente délibération porte sur la politique d'accès aux rapports d'auto-évaluation et d'évaluation des écoles et des établissements, via EOS, pour l'ensemble des acteurs du système éducatif en fonction de leur profil.

École ou établissement

Directeur d'école	École
Chef d'établissement et adjoints	Établissement

Circonscription

Conseiller pédagogique de circonscription	Département
IEN de circonscription	Académie

Département

DASEN (y compris adjoints, SG et directeur de cabinet)	Académie
---	----------

Académie

Recteur d'académie (y compris SG et directeur de cabinet)	Académie
Référent académique de l'évaluation	Académie
Conseiller technique/cadre académique (directeur de la pédagogie, DAFPIC, DSI, DAN, DE AFC, DAFPE, SSA, etc.)	Académie
IA-IPR EVS, IA-IPR disciplinaires, IEN ET-EG	Académie

Région académique

Recteur de région académique (y compris SG et directeur de cabinet)	Région académique
Délégué, service de région académique	Région académique

Niveau national

Membres du Conseil d'évaluation de l'École	National
Équipe d'expertise auprès du CEE	National
Services de la DGESCO*	National
Services de la DAF*	National
Services de la DEPP*	National
IGESR. Correspondants territoriaux**	Académie
IGESR. Missions	Sur échantillon
Chercheurs	Sur échantillon

*Accès ouvert aux personnes dûment habilitées désignées par la directrice générale de la Dgescos, de la directrice de la DAF ou de la directrice de la DEPP.

** Accès ouvert sur le périmètre des académies concernées.